

**République Française**  
**Département de l'Yonne**  
**Commune de SAINT-PÈRE (89450)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Séance du 28 avril 2014**

---

**Date de la convocation :** 22 avril 2014

**Membres en exercice :** 11 L'an deux mille quatorze et le vingt huit avril, le Conseil municipal de la commune de Saint-Père, régulièrement convoqué, s'est réunie à la mairie, à 20 heures 00, sous la présidence de Christian GUYOT, maire.

**Présents :** 9 **Présents :** Alain GARNIER, Fabienne FRESNE, Jacques RAFFENEAU, Gilbert GAUCHÉ, Jean-Marc SALIGOT, Christian GUYOT, Sylviane CHABAUD, Michel LEYNIAC, Sandrine BLANDIN

**Votants :** 10

**Secrétaire de séance :** Sylviane CHABAUD **Représentés :** Frédéric BEAUCLAIR par Christian GUYOT

**Excusés :** Valentin MONTANET

**Absents :**

---

**Ordre du jour:**

- compte administratif 2013 : commune, camping et assainissement
- compte de gestion 2013 : commune, camping et assainissement
- affectation du résultat de fonctionnement 2013 : commune, camping et assainissement
- vote du taux d'imposition 2014
- budget 2014 : commune, camping et assainissement

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° : DE\_2014\_038**  
**Objet : Compte administratif 2013 commune**

		VOTES
Nombre de conseillers en exercice	11	Pour : 8
Nombre de conseillers présents	8	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés	8	
Abstention	0	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Alain GARNIER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Christian GUYOT après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	30 244.15			239 034.62	30 244.15	239 034.62
Opérations de l'exercice	405 357.96	176 197.15	372 170.78	472 412.73	777 528.74	648 609.88
<b>TOTAL</b>	435 602.11	176 197.15	372 170.78	711 447.35	807 772.89	887 644.50
Résultat de clôture	259 404.96			339 276.57		79 871.61
Restes à réaliser	290 000.00	290 000.00			290 000.00	290 000.00
<b>TOTAL CUMUL</b>	549 404.96	290 000.00		339 276.57	290 000.00	369 871.61
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	259 404.96			339 276.57		79 871.61

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Délibération n° : DE\_2014\_039**  
**Objet : Compte administratif camping 2013**

VOTES

Nombre de conseillers en exercice 11  
 Nombre de conseillers présents 8  
 Nombre de suffrages exprimés 8  
 Abstention 0

Pour : 8  
 Contre : 0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Alain GARNIER  
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013  
 dressé par Christian GUYOT après s'être fait présenter le budget primitif,  
 le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				19 216.39		19 216.39
Opérations de l'exercice	9 384.11		21 949.93	22 291.83	31 334.04	22 291.83
<b>TOTAL</b>	9 384.11		21 949.93	41 508.22	31 334.04	41 508.22
Résultat de clôture	9 384.11			19 558.29		10 174.18
Restes à réaliser						
<b>TOTAL CUMUL</b>	9 384.11			19 558.29		10 174.18
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	9 384.11			19 558.29		10 174.18

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Délibération n° : DE\_2014\_040**  
**Objet : Compte administratif 2013 assainissement**

		VOTES
Nombre de conseillers en exercice	11	Pour : 8
Nombre de conseillers présents	8	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés	8	
Abstention	0	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Alain GARNIER  
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013  
 dressé par Christian GUYOT après s'être fait présenter le budget primitif,  
 le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		44 753.16		16 246.68		60 999.84
Opérations de l'exercice	23 418.56	11 850.80	19 264.00	31 017.80	42 682.56	42 868.60
<b>TOTAL</b>	23 418.56	56 603.96	19 264.00	47 264.48	42 682.56	103 868.44
Résultat de clôture		33 185.40		28 000.48		61 185.88
Restes à réaliser						
<b>TOTAL CUMUL</b>		33 185.40		28 000.48		61 185.88
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		33 185.40		28 000.48		61 185.88

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Délibération n° : DE\_2014\_041**  
**Objet : Compte de gestion 2013 commune**

		VOTES
Nombre de conseillers en exercice	11	Pour : 10
Nombre de conseillers présents	9	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés	10	
Abstention	0	

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Christian GUYOT, Maire :  
 Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les

bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

**Délibération n° : DE\_2014\_042**  
**Objet : Compte de gestion 2013 camping**

		VOTES
Nombre de conseillers en exercice	11	Pour : 10
Nombre de conseillers présents	9	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés	10	
Abstention	0	

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Christian GUYOT, Maire :

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

**Délibération n° : DE\_2014\_043**  
**Objet : Compte de gestion 2013 assainissement**

		VOTES
Nombre de conseillers en exercice	11	Pour : 10
Nombre de conseillers présents	9	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés	10	
Abstention	0	

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Christian GUYOT, Maire :

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

**Délibération n° : DE\_2014\_044**

**Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2013 commune**

Nombre de conseillers en exercice	11	VOTES
Nombre de conseillers présents	9	Pour : 10
Nombre de suffrages exprimés	10	Contre : 0
Abstention	0	

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice  
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice  
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de  
 décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

339 276.57

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	239 034.62
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	163 732.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT</b>	<b>100 241.95</b>
<b>DEFICIT</b>	
<b>Résultat cumulé au 31/12/2013</b>	<b>339 276.57</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2013</b>	<b>339 276.57</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	259 404.96
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	79 871.61
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2013</b>	

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

**Délibération n° : DE\_2014\_045**  
**Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2013 camping**

Nombre de conseillers en exercice	11	VOTES
Nombre de conseillers présents	9	Pour : 10
Nombre de suffrages exprimés	10	Contre : 0
Abstention	0	

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice  
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice  
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 19 558.29  
 décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)		19 216.39
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)		8 310.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT</b>		341.90
<b>DEFICIT</b>		
<b>Résultat cumulé au 31/12/2013</b>		19 558.29
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2013</b>		19 558.29
Affectation obligatoire		
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)		
Déficit résiduel à reporté		
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068		9 384.11
Solde disponible affecté comme suit:		
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)		10 174.18
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2013</b>		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif		

**Délibération n° : DE\_2014\_046**  
**Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2013 assainissement**

Nombre de conseillers en exercice	11	VOTES
Nombre de conseillers présents	9	Pour : 10
Nombre de suffrages exprimés	10	Contre : 0
Abstention	0	

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice  
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice  
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 28 000.48  
 décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)		16 246.68
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>EXCEDENT</b>	<b>11 753.80</b>
	<b>DEFICIT</b>	
<b>Résultat cumulé au 31/12/2013</b>		<b>28 000.48</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2013</b>		<b>28 000.48</b>
Affectation obligatoire		
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)		
Déficit résiduel à reporté		
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068		
Solde disponible affecté comme suit:		
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)		28 000.48
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2013</b>		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif		

**Délibération n° : DE\_2014\_047**  
**Objet : Vote des taux d'imposition 2014**

**Après étude du budget primitif 2014 et délibération, avec 10 voix pour et 0 contre, le Conseil municipal,**

- décide d'augmenter les taux d'imposition
  - vote les taux et le produit suivants :
- COEFFICIENT DE VARIATION :  $190\ 468 : 188\ 551 = 1.010167$

	<b>T.H.</b>	<b>F.B.</b>	<b>F.N.B.</b>	<b>C.F.E</b>
<b>Taux 2013</b>	18.61	14.84	45.43	19.34
<b>Coef.variation</b>	1.010167	1.010167	1.010167	1.010167
<b>Taux référence</b>	18.80	14.99	45.89	19.54
<b>Taux fixés</b>	18.80	14.99	45.89	19.54
<b>Base imposition</b>	460 600	366 500	69 000	88 400
<b>Produit</b>	<b>86 593</b>	<b>54 938</b>	<b>31 664</b>	<b>17 273</b>
<b>Total</b>	<b>190 468</b>			

**Délibération n° : DE\_2014\_048**  
**Objet : Budget 2014 commune**

**Section de fonctionnement**

	<b>CREDITS VOTES</b>	<b>RESULTAT REP.</b>	<b>CUMUL</b>
Dépenses	506 973.00	0.00	506 973.00
Recettes	427 102.00	79 871.00	506 973.00

**Section investissement**

	OPERATIONS	RESULT.REP.	R.A.R.	CUMUL
Dépenses	934 352.00	259 405.00	290 000.00	1 483 757.00
Recettes	1 193 757.00	0.00	290 000.00	1 483 757.00

**Délibération n° : DE\_2014\_049**

**Objet : Budget 2014 camping**

**Section de fonctionnement**

	CREDITS VOTES	RESULTAT REP.	CUMUL
Dépenses	32 174.00	0.00	32 174.00
Recettes	22 000.00	10 174.00	32 174.00

**Section investissement**

	OPERATIONS	RESULT.REP.	R.A.R.	CUMUL
Dépenses	2 000.00	9 384.00	0.00	11 384.00
Recettes	11 384.00	0.00	0.00	11 384.00

**Délibération n° : DE\_2014\_050**

**Objet : Budget 2014 assainissement**

**Section de fonctionnement**

	CREDITS VOTES	RESULTAT REP.	CUMUL
Dépenses	44 400.00	0.00	44 400.00
Recettes	16 400.00	28 000.00	44 400.00

**Section investissement**

	OPERATIONS	RESULT.REP.	R.A.R.	CUMUL
Dépenses	45 840.00	0.00	0.00	45 840.00
Recettes	12 655.00	33 185.00	0.00	45 840.00

**Affaires diverses : néant**

**La séance est levée à 22h00**